

Création d'un Service intercantonal d'aide et de soins à domicile dans la Broye

Le projet de regroupement des services d'aide et de soins à domicile de la Broye fribourgeoise et vaudoise, initié fin 2011, va vivre une étape décisive dès lors que les deux associations en charge des services actuels seront appelées à se prononcer, d'ici la fin de l'année, sur leur volonté de regrouper leurs forces.

Les travaux ont permis de comparer les organisations actuelles, de mettre en exergue les différences et de dégager les opportunités. L'étude de faisabilité a bien vite démontré l'intérêt d'un regroupement dans une région où le seul fait de gommer les frontières cantonales suffit déjà à offrir d'intéressantes perspectives. Si les différences sont bien réelles, le regroupement permettra non seulement de proposer à la population un seul et même panier de prestations mais encore de favoriser le développement des prestations.

La démarche a également mis en lumière la nécessité d'élargir les réflexions aux autres acteurs socio-sanitaires régionaux, tant publics, parapublics que privés, afin de dégager une vision commune et de poser les bases d'une future organisation de santé de la Broye intercantonale. C'est la raison pour laquelle ce projet de regroupement des services d'aide et de soins à domicile s'inscrit déjà dans une plus large perspective.

Il est ainsi prévu de créer, au 1^{er} janvier 2019, une nouvelle organisation de droit public qui aurait, entre autres tâches, la responsabilité d'exploiter le futur Service intercantonal d'aide et de soins à domicile. Ce nouveau service serait au bénéfice d'une enveloppe financière, calculée sur la base des participations des cantons et des communes aux budgets 2018. Cette enveloppe serait ensuite indexée chaque année en fonction de critères bien définis (p.ex. l'évolution de la population).

Cette construction va nécessiter d'importants travaux et la participation des partenaires régionaux et le projet ne manquera pas d'évoluer au gré des étapes. Le personnel sera bien évidemment impliqué dans les travaux et une convention sociale de transition lui sera très rapidement proposée.

L'association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye se prononcera sur le projet de regroupement lors de son assemblée des délégués du 6 décembre prochain alors que le comité de l'association broyarde pour le maintien à domicile (ABSMAD) en débatera le 15 décembre. Quant au Conseil d'établissement du l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), il a exprimé son intérêt au projet lors de sa séance du 29 novembre dernier.

Estavayer-le-Lac/Payerne, le 6 décembre 2016

Contacts

- Mme Mireille Pidoux, directrice de l'ABSMAD, T 026 662 41 70 / 079 159 27 08
- M. Christophe Chardonnens, président de l'association des communes pour l'organisation médico-sociale du district de la Broye, T 079 668 70 56